

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MUNICIPALITE DE TUNIS



**AVIS D'APPEL D'OFFRES
PAR PROCEDURES SIMPLIFIEES
N° 56/2018**

La Municipalité de Tunis lance un appel d'offres par procédures simplifiées pour l'exécution des travaux de construction d'abris légers pour les artisans à la Cité Hlel.

Les entreprises ayant un agrément spécialité «**B0**» catégorie **1** et plus ou spécialité «**B9**» catégorie **1** et plus approuvés par le Ministère de l'Équipement et de l'Habitat, peuvent sur présentation d'une copie de l'agrément prendre connaissance du dossier d'appel d'offres et le retirer tous les jours ouvrables, pendant l'horaire administratif à la Direction de la Réhabilitation et de la Rénovation Urbaine : 32 Avenue de Carthage - Tunis après paiement d'un montant de 50D.

Les soumissions doivent être placées sous triple enveloppes cachetées.

L'enveloppe extérieure qui doit porter l'indication «À ne pas ouvrir, appel d'offres par procédures simplifiées n°56/2018 pour l'exécution des travaux de construction d'abris légers pour les artisans à la Cité Hlel» contiendra, outre les pièces administratives requises mentionnées à l'article 9 du CAO, le cahier des clauses administratives particulières et le cahier des clauses techniques particulières signés ainsi que le cautionnement provisoire d'un montant de **2000D** valable **120** jours à compter du lendemain de la date limite de la réception des offres.

Cette enveloppe doit contenir deux enveloppes intérieures :

- une 1^{ère} enveloppe intérieure fermée et scellée sur laquelle est inscrit la mention « **offre financière** » contiendra les pièces financières indiquées à l'article 9 du CAO que l'intéressé a retirées de l'administration complétées et signées.

- une 2^{ème} enveloppe intérieure fermée et scellée sur laquelle est inscrit la mention « **offre technique** » contiendra les pièces techniques indiquées à l'article 9 du CAO que l'intéressé a retirées de l'administration complétées et signées.

Les offres doivent parvenir par voie postale sous pli fermé et recommandé ou par rapide poste à la Municipalité de Tunis, Hôtel de Ville, La Kasbah –Cedex 1080 Tunis ou **en mains propres contre récépissé au Bureau d'ordre Central au plus tard le 25 janvier 2019 à 11h.**

La date de la réception au bureau d'ordre central fait foi.

La séance d'ouverture des offres est publique, seuls les soumissionnaires ou leurs représentants peuvent y assister. La séance d'ouverture des offres sera tenue le même jour, le 25 janvier 2019 à 11h30 à l'Hôtel de Ville la Kasbah à la salle des réunions "Bloc B".

L'ouverture des offres techniques et financières se fera au cours de la même séance.